



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors



Diagnostic social participatif
Maison Pour tous 4 Montagnes
Septembre 2016



Maison Pour tous 4 Montagnes
30, rue du Professeur Beaudoin
38250 Villard de Lans
04 76 95 11 38
accueil@mpt4m.fr
www.mpt4m-vercors-4montagnes.fr

Sommaire

Partie 1 : La MPT 4M, association des 4 Montagnes

Introduction

1- Ressources humaines.....	P6
2- Indicateurs de fréquentation et éléments budgétaires.....	P8
3- Pourquoi un diagnostic social participatif ?.....	P12
4- Méthodologie du diagnostic social participatif.....	P13

Partie 2 : Diagnostic de territoire des 4 Montagnes

1- Un territoire de moyenne montagne.....	P15
2- L'économie.....	P16
3- L'habitat.....	P18
4- Les 4 Montagnes vues par les habitants.....	P23
5- La population.....	P24
5-1 Un accroissement démographique et l'arrivée de nouvelles familles	
5-2 Les familles surreprésentées	
5-3 Des 15-29 ans sur le départ et d'autres à accueillir	
5-4 Des personnes en situation de fragilité et vulnérables	
6- La vie sociale.....	P33
6-1 Comment est perçue la vie sociale locale ?	
6-2 Les associations et l'école levier de socialisation	
6-3 Une vie sociale dans la proximité	
6-4 Une sociabilité par groupe social	
6-5 La montagne comme terrain d'activités sportives	
6-6 Une culture locale du « coup de main »	
En conclusion : des axes de développement pour un projet social	P37

Partie I : La MPT 4M association des 4 Montagnes

La MPT est une association d'éducation populaire intercommunale ou (selon la terminologie de l'Unesco) d'éducation non formelle¹ intercommunale.

Située à Villard de Lans, la MPT est un lieu ouvert à tous les habitants des 4 Montagnes.

L'association propose :

- Des activités socioculturelles,
- Un Point Information Jeunesse,
- Un Espace Public Numérique
- Un cadre pour l'accompagnement des projets et initiatives à visée citoyenne et/ou de lien social
- Des événements et des moments conviviaux, festifs, culturels
- Du prêt de matériels, véhicules aux associations et partenaires

40 ans d'histoire

la MPT n'a cessé de se développer pour répondre aux besoins des jeunes et moins jeunes des 4 Montagnes

1971 : création à l'échelle de la commune de Villard de Lans, de l'association « rencontres et loisirs », association qui préfigure.

1975 : affiliation à la fédération des MJC

2002 : fusion des 3 MJC (Villard, Autrans et Lans en Vercors) et création de l'association MPT des 4 Montagnes.

2012 : restructuration et nouveau projet associatif

40 années pour la MPT 4M c'est :

- 3 générations de «Vertacomicroiens» qui se sont succédées, qui se rencontrent toujours et partagent des projets communs
- Des bénévoles (1500 heures annuelles) qui s'impliquent pour développer des projets, animer des ateliers, s'adapter aux besoins des habitants. Certains d'entre eux, bénévoles de la première heure sont toujours à nos côtés.

¹ Education non formelle : « Toute activité organisée et s'inscrivant dans la durée qui n'entre pas exactement dans le cadre des systèmes éducatifs formels composés des écoles, des établissements d'enseignement supérieur et des universités, ainsi que des autres institutions éducatives formellement établies » Unesco 2006

- Des actions et activités « historiques » comme « mon voisin est un artiste », « le grand atelier », des centaines d'adhérents issus de l'ensemble des 4 Montagnes et même d'ailleurs.
- Des dizaines de spectacles, concerts et expositions pour près de 2000 spectateurs

Partie prenante du mouvement de l'éducation populaire, elle a été pensée pour permettre l'accès le plus large à la culture, la citoyenneté et aux pratiques amateurs avec entre autres, une tarification au quotient et une présence dans toutes les communes.

Pour cela la MPT dispose de :

- 5 salariés permanents (un directeur, un responsable PIJ, une animatrice initiatives jeunesse, une coordinatrice et un agent accueil-logistique)
- locaux mis à disposition par les communes (locaux de Villard de Lans et salles dans les communes)
- moyens financiers (subvention de fonctionnement attribuée par la CCMV et participation des adhérents pour l'essentiel).

Chaque année, la MPT travaille pour et avec :

- 650 adhérents
- des jeunes (3000 contacts relevés au PIJ)
- 2000 spectateurs sur les événements
- des associations adhérentes et/ou partenaires, « utilisatrices » de services tels que domiciliation, mise à disposition de salle etc...
- des collectivités locales

Une richesse partenariale

Les partenaires de la MPT4M sont de plusieurs ordres, tout d'abord les partenaires publics et institutionnels que sont :

La Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère (CAF)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

L'état : poste Fonjep jeunesse et poste emploi d'avenir accueil-logistique

La Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV)

Les communes

Le Conseil Départemental de l'Isère

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Au quotidien la MPT 4M multiplie les partenariats au travers de projets et/ou de démarches concertées avec :

La Cité scolaire Jean Prévost

Les offices du tourisme

La Maison pour tous de la Chapelle en Vercors

La Mission locale Drac Vercors

Les travailleurs sociaux de la maison du territoire

Les animateurs du service enfance jeunesse de la CCMV

Le CPIE Vercors

Plus largement, nous privilégions les démarches et le travail en réseau. Ce travail local nous permet de mutualiser des moyens, d'optimiser nos ressources, de créer des échanges, des dynamiques, entre groupes de jeunes, d'adhérents, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de contribuer à des initiatives dont seuls nous n'aurions pas eu les moyens.

Un cadre juridique et administratif

La MPT est gérée par un Bureau issu d'un CA. Celui-ci est constitué de 8 représentants des communes et CCMV, 13 élus associatifs, un représentant de l'École de Musique Intercommunale, un représentant du CPIE.

Une association d'utilité sociale et d'intérêt général, habilitée à recevoir les dons

Une association agréée :

- Agrément Jeunesse et éducation populaire. N° 38-06-066
- Licence 1, 2 et 3 d'exploitant, de producteur et d'entrepreneur du spectacle

Une association affiliée et fédérée

- Fédération des MJC (siège social Villeurbanne)
- Association départementale des MJC (siège social Seyssinet)
- Fédération des Centres sociaux de l'Isère (siège social Voiron)
- Réseau Initiatives Jeunesse

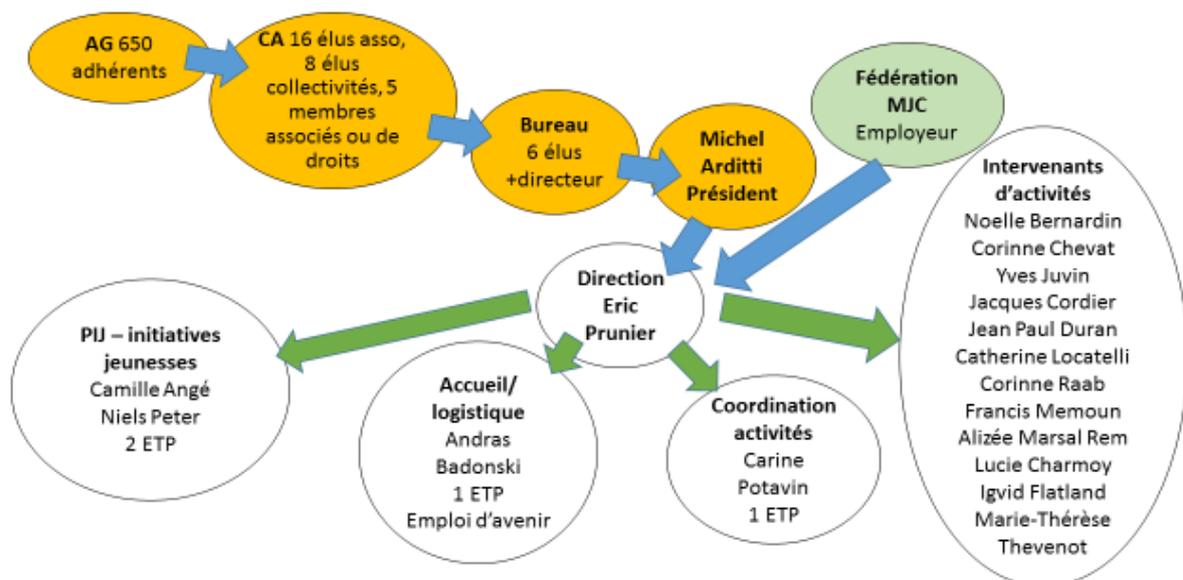
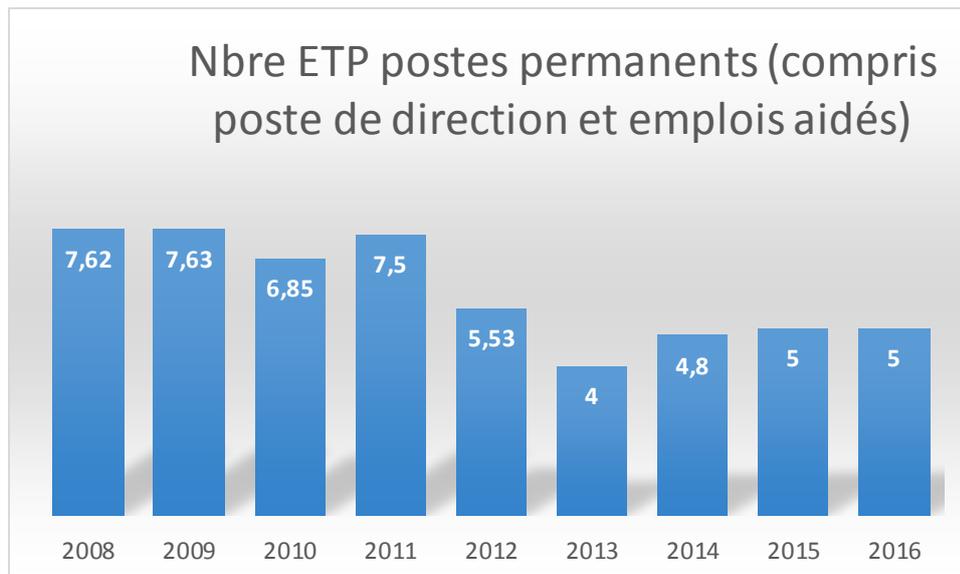
Une association adhérente

- Conseil National des Employeurs Associatifs (CNEA)
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur
- Fédération Française de Tennis de Table

Une association conventionnée

- Convention « Point Information Jeunesse » renouvelée en 2015
- Convention d'objectifs avec la CCMV

1- Ressources humaines



- Comptabilité externalisée
- Agent d'entretien pris en charge par la CCMV

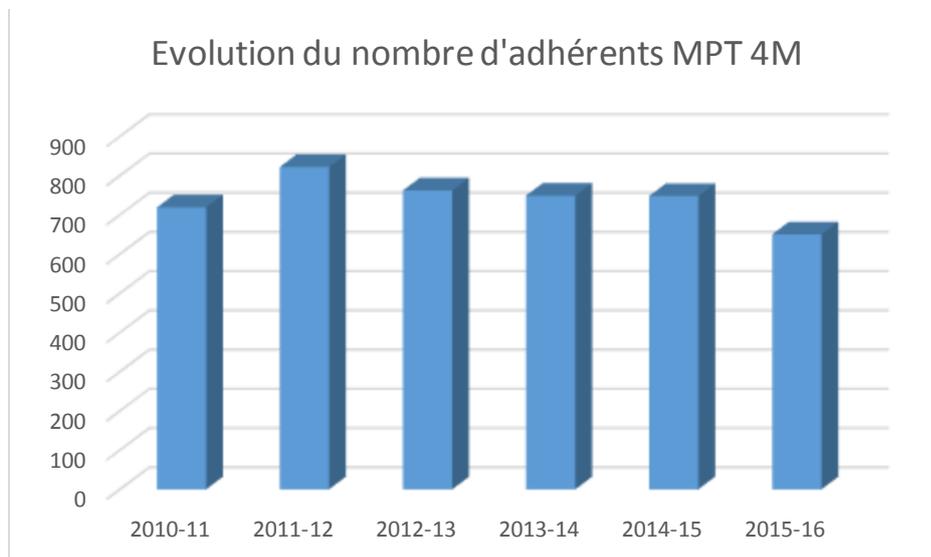
Fragilité du poste accueil, qui repose sur un emploi aidé

16 salariés : référentiel des compétences en interne

PILOTAGE	Direction	Eric Prunier	DE éducateur spécialisé Licence de géographie UE RH - CNAM
LOGISTIQUE	Accueil/logistique	Andras Badonzki	CAP
	Coordination des activités 50 %	Carine Potavin	Maîtrise de psychologie
ACTIVITES	Animatrice Initiatives Jeunesse	Camille Angé	DE éducatrice spécialisée
	Responsable PIJ	Niels Peter	DUT carrières sociales Option Animateur social – socioculturel Licence de sociologie
	Initiatives habitantes 50 %	Carine Potavin	Maîtrise de psychologie
	Techniciens d'activité		
	Animatrice théâtre	Noëlle Bernardin	
	Animatrice Gym	Corine Chevat	BEAE Métiers de la forme Instructrice Pilates
	Animateur théâtre/guitare/dessin	Yves Juvin	BEATEP
	Animateur Chorale	Jacques Cordier	
	Animateur batterie	Jean Paul Duran	Diplôme enseignement musique actuelle (DMA) Agrément éducation nationale
	Animatrice Gym enfant	Catherine Locatelli	BE ski – option ski de fond
	Animatrice danse classique	Corinne Raab	DE professeur de danse
	Animateur dessin	Francis Memoune	
	Animatrice cirque	Alizée Marsal Rem	STAPS activités physiques spécialisées
	Animatrice couture	Lucie Charmoy	
Animatrice gym	Ingvild Flatland	Master préparation physique	

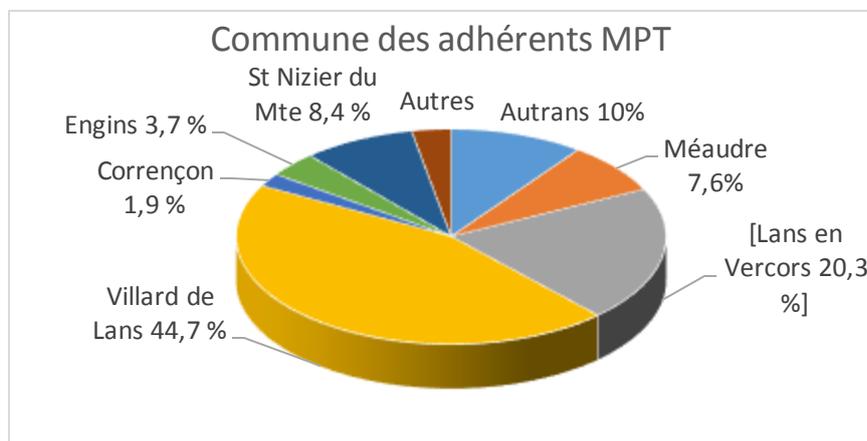
2- Indicateurs de fréquentation et éléments budgétaires

Stabilité du nombre d'adhérents

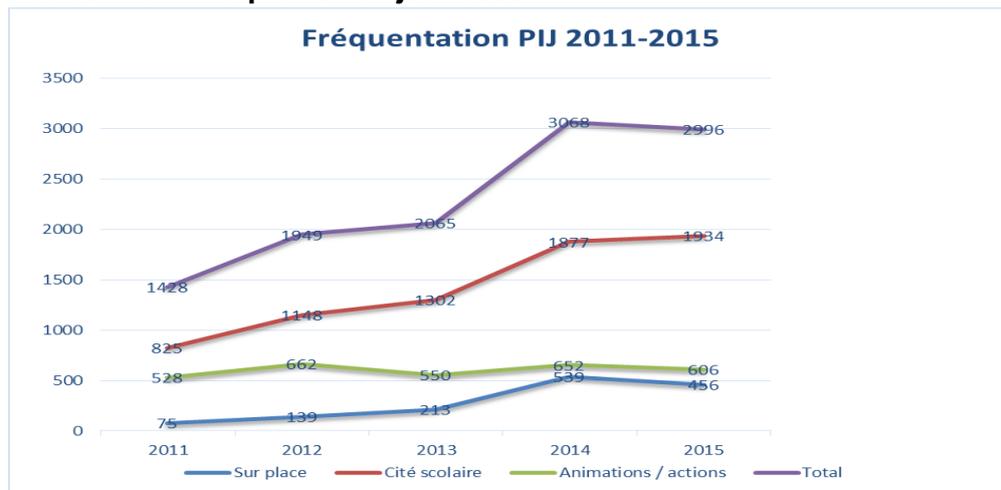


2012 : départ du centre de loisir

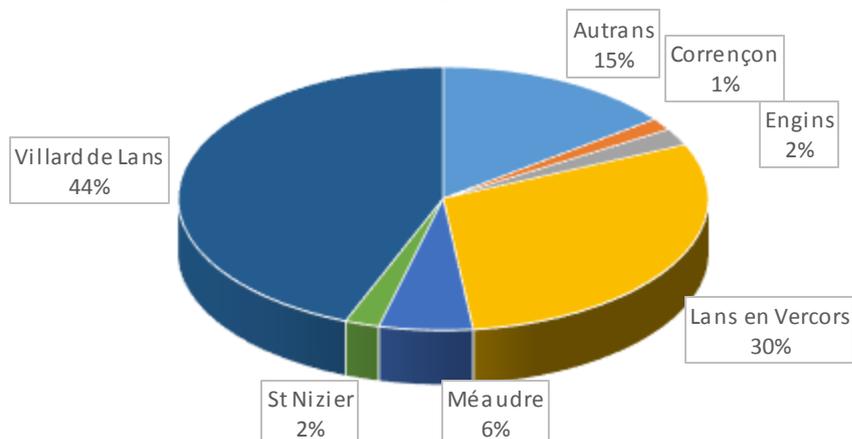
Baisse en 2015-16: provient, pour l'essentiel, de la suppression de l'adhésion « amille». Le passage exclusif à une adhésion individuelle nous a ramenés au chiffre « réel » des adhérents de la MPT.



Hausse de la fréquentation jeunesse



Commune des jeunes - 2015



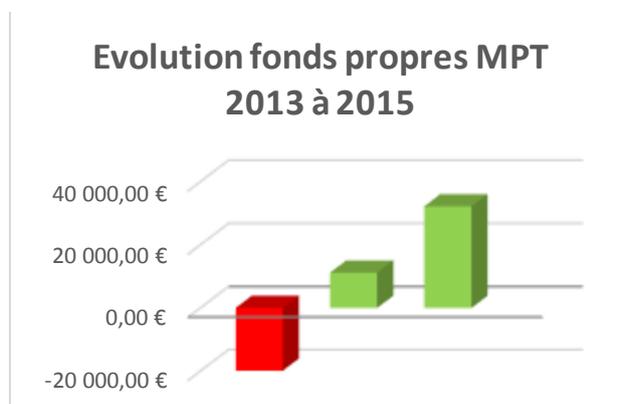
Hausse de la fréquentation sur l'évènementiel

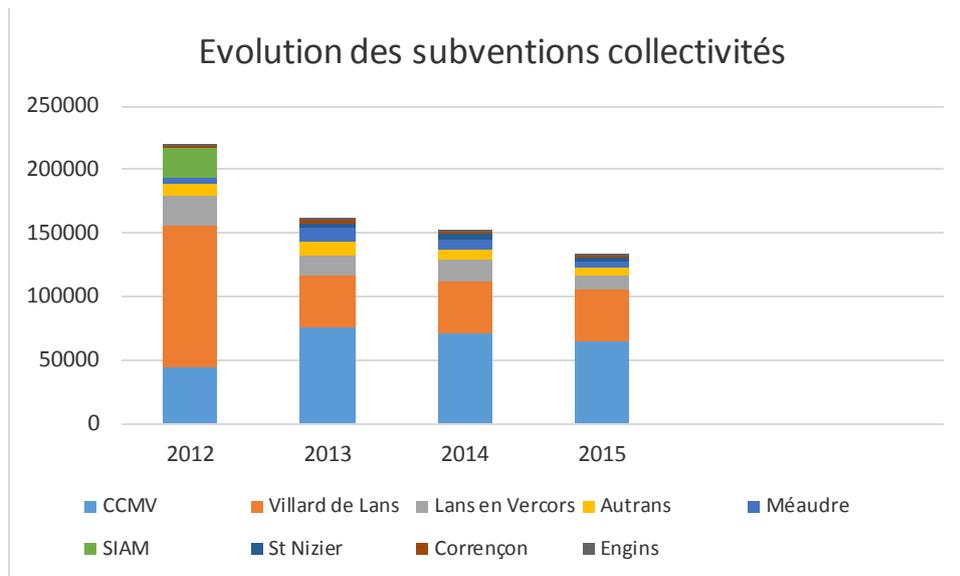


Budget 2013-14-15 : un redressement continu

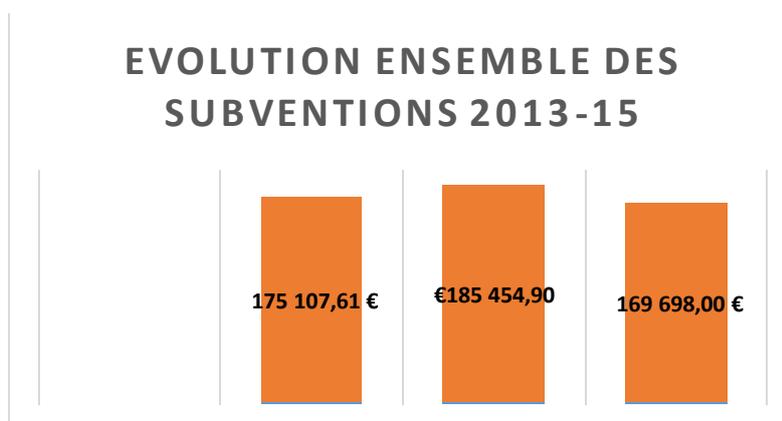
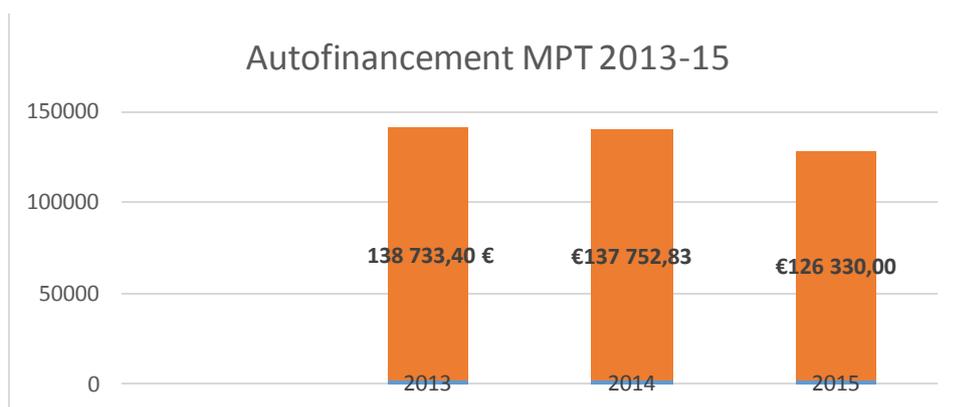
Attention à compter de 2014, le poste de direction a été intégré au budget

	2013	2014	2015
CHARGES			
achats	6 044,85 €	11 538,00 €	13 010,00 €
s externes et autres serv	95 319,10 €	165 458,56 €	166 028,00 €
impôts et taxes	11 500,00 €	2 440,00 €	2 388,00 €
salaires et charges sociales	218 325,58 €	187 384,32 €	167 094,00 €
dotations amort et prov	1 901,64 €	2 824,90 €	3 577,00 €
dotation risques	4 652,37 €	8 086,69 €	3 712,00 €
autres charges	1 104,72 €	3 325,89 €	1 990,00 €
Charges exceptionnelles			2 722,00 €
Engagement à faire	2 000,00 €		1 200,00 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	341 693,50 €	381 058,36 €	361 721,00 €
CHARGES FINANCIERES			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
PRODUITS			
prestations services	138 733,40 €	137 752,83 €	126 330,00 €
subventions exploitations	175 107,61 €	245 454,90 €	229 698,00 €
cotisations	10 802,00 €	5 687,78 €	10 767,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	2 000,00 €	4 085,94 €
transferts de charges	9 234,89 €	2 861,70 €	1 000,00 €
reprises sur provisions	39 640,79 €	20 743,87 €	8 618,00 €
autres produits	117,88 €	3 196,52 €	481,00 €
produit exceptionnel et financier			
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	373 636,57 €	417 697,60 €	380 979,94 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 943,07 €	36 639,24 €	19 258,94 €
Résultat financier	681,74 €	182,07 €	250,00 €
Résultat exceptionnel	2 351,63 €	1 084,96 €	1 500,00 €
Engagement à réaliser		5 702,00 €	
Excédent ou déficit	34 976,44 €	32 204,27 €	21 008,94 €
FONDS PROPRES	-19 905,84 €	11 170,00 €	32 178,94 €





Non compris poste de direction.



Non compris poste de direction.

3 - Pourquoi un diagnostic social participatif ?

En 2012, la MPT opère un tournant avec la réécriture de son projet, dans un contexte de restructuration. Le CA en concertation avec les collectivités locales prend alors la décision de recentrer le projet de la MPT autour de l'initiative : initiative jeunesse avec le Point Information Jeunesse et initiative habitante.

Cette démarche initiée en 2012, s'est alors inscrite dans le long terme.

*La MPT se veut un **lieu d'accueil ouvert à tous et pour tous.***

*La MPT se veut un espace porté résolument vers le collectif afin de **créer du lien social.***

*La MPT se veut un **espace citoyen, lieu d'information, d'expérimentations et d'initiatives locales** pour permettre l'échange, le débat, la confrontation d'idées mais aussi l'ouverture et la reconnaissance de l'autre dans sa différence*

Extrait du projet associatif - 2012

Grâce à la reconnaissance de ce projet par les collectivités locales, l'association a pu mettre en œuvre une bonne partie des objectifs qu'elle s'était fixés.

Dès 2013, un poste « animateur initiatives jeunesse », financé par la CCMV est créé, pour renforcer l'accompagnement des projets de jeunes. La MPT s'intègre pleinement dans la politique enfance-jeunesse du territoire en assurant une continuité éducative sur la tranche des 15-25 ans.

Parallèlement beaucoup de nouvelles actions voient le jour ; café citoyen, AMAP puis l'année suivante jardin partagé, sorties familles, des décisions sont prises; ouverture le samedi et le redressement financier est engagé.

La MPT se rapproche de nouveaux partenaires, le service social du Conseil départemental et le CCAS de Villard de Lans.

Du côté des partenaires et des habitants, l'écho est positif. L'association a très vite la certitude qu'une attente existe pour des actions créatrices de lien social et porteuses d'initiatives.

En 2015, l'objectif de passer en fonds propres positifs est atteint (avec un an d'avance sur les prévisions).

Cette même année, pour la première fois le CA de l'association discute sur l'évolution de la MPT vers un Espace de Vie Sociale afin d'offrir un cadre à la participation collective.

S'ensuivront des rencontres avec les techniciens de la CAF, la MJC-centre social «Trois rivières» est invitée au CA pour présenter le fonctionnement d'une MJC-Centre social.

Dans l'intercommunalité, l'absence de centre social, d'approche globale des problématiques sociales (actions familles, personnes isolées...), la place de la MPT comme équipement socio-culturel du territoire et le succès des premières actions familles, nous encouragent à aller dans cette voie.

2016: la MPT, avec l'appui méthodologique de la fédération des centres sociaux de l'Isère, soutenue par la CAF, la CCMV et la Fédération des MJC en Rhône Alpes engage un diagnostic social participatif afin de mieux connaître la vie sociale locale et les attentes des habitants.

4- Méthodologie du diagnostic social participatif

Matériel pour l'élaboration du diagnostic social participatif :

- Données statistiques recueillies auprès de l'INSEE, du conseil départemental de l'Isère, de la CAF de l'Isère, de pôle emploi, de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV).
- Rapports, études
- Entretiens auprès des chargés de missions de la CCMV, conseillers et responsable de la mission locale, élus locaux et membres actifs d'associations locales.
- Constitution d'un panel qui croise âge, sexe et commune de résidence.
- 101 entretiens semi-directifs auprès de la population du territoire.

Méthodologie :

- Constitution d'un groupe projet, qui réunit bénévoles et salariés permanents (3 réunions) et d'un Copil qui réunit CAF, CDI, CCMV et MPT4M (2 rencontres)
- Compilation de données statistiques, des rapports et études existant sur le territoire. Analyse et mise en perspective avec le Groupe projet et le Copil.
- Réalisation du questionnaire d'entretien (non-directif) avec le groupe projet. Ce questionnaire contient quatre volets : le territoire et la mobilité / la vie sociale / l'offre et la mise en réseau d'acteurs / les remarques et les propositions des habitants.
- Des bénévoles de la Maison Pour Tous des 4 montagnes et l'équipe des salariés permanents ont interrogé des habitants. Ainsi, des habitants (bénévoles de la Maison Pour Tous des 4 montagnes) ont interrogé d'autres habitants du territoire. De plus, ces derniers ont formulé des propositions qui pourront être reprises dans le plan d'actions. L'idée est de mobiliser autour de la réflexion, l'écriture et de la mise en place de ce plan d'action.
- Saisie des informations recueillies lors des entretiens, analyse et mise en perspective avec le groupe projet et le Copil.
- Rédaction de la synthèse du diagnostic

Calendrier

Septembre-Octobre 2016 :

- Réalisation d'un premier niveau de diagnostic des besoins et des problématiques sociales
- Echanges avec les partenaires et les acteurs autour de ce premier niveau de diagnostic.
- Premières pistes concernant les actions à conduire
- Retour devant le Copil,
- présentation aux élus CCMV, CA,
- restitution et rédaction finale du diagnostic social

Novembre- février 2017 :

- Elaboration du projet social
- Formalisation du projet social dans un document

Printemps 2017 :

- Présentation du projet social à la CAF pour la demande d'agrément Espace de Vie Sociale.